Groupe de référence académique de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario

Nouvelles à utiliser : Juin 2024

Qu'est-ce que le Groupe de référence académique?

Le Groupe de référence académique est composé d'intervenants en éducation et de représentantes de l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario (OIIO) qui partagent de l'information et collaborent sur des questions de réglementation des soins infirmiers qui sont des sources d'intérêt et de préoccupation pour toutes les parties.

Le groupe comprend
12 éducateurs en soins
infirmiers de l'Ontario qui se
sont portés volontaires pour
représenter tous les
programmes de soins infirmiers
de la province.

L'objectif du groupe est d'offrir une occasion de discussion et de collaboration sur des questions de réglementation importantes pour les éducateurs et l'Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario.

Accueil

Nous apprécions votre temps et vous remercions de votre engagement continu en tant que membre du Groupe de référence académique.

Nouvelle directrice de l'exercice professionnel

Le 4 juin, Maya Nikoloski s'est jointe à l'OIIO à titre de directrice de l'exercice professionnel. Maya est une infirmière autorisée qui a occupé des postes de direction progressistes dans l'exercice professionnel et la formation. Plus récemment, elle était directrice principale, Exercice et formation, des soins infirmiers au sein du système Sinai Health à l'hôpital Hennick Bridgepoint. Veuillez vous joindre à nous pour souhaiter la bienvenue à Maya dans son nouveau poste. Maya espère se joindre à notre prochaine réunion du GRE en octobre 2024.

Approbation des programmes

À la réunion de juin, le Conseil a approuvé tous les programmes de niveau débutant en fonction des examens annuels et exhaustifs récemment terminés. Il y a également eu un nouveau programme de soins infirmiers qui a été approuvé à titre préliminaire. Veuillez nous faire savoir si vous n'avez pas reçu l'avis d'état d'approbation de votre programme à la suite de la réunion du Conseil. La liste des programmes approuvés de formation d'infirmière et d'infirmier a été mise à jour en fonction des décisions du Conseil.

L'OIIO prévoit examiner d'autres nouveaux programmes tout au long de 2024. Pour commencer le processus d'<u>approbation préliminaire</u>, veuillez envoyer un courriel à <u>Donna Rawlin</u>, chef d'équipe de l'éducation, concernant votre intention d'offrir un ou plusieurs nouveaux programmes au moins un an avant le début du programme.

Examens d'inscription

L'OIIO a récemment communiqué les rapports d'examen REx-PN et NCLEX-RN du T1 2024, ainsi que les résultats du plan de test de votre programme pour 2023. Si vous avez de la difficulté à accéder à l'un de ces rapports d'examen, veuillez contacter Sean Knight.

Si vous souhaitez nous rencontrer pour discuter de vos résultats d'examen, veuillez communiquer avec la conseillère en éducation affectée à votre programme et/ou Donna Rawlin, chef d'équipe de la formation.

Projet de plan de mise en œuvre du Cadre de réglementation des infirmières praticiennes (CRIP-PPMO)

L'OIIO, le Conseil canadien des organismes de réglementation de la profession infirmière (CCORPI) et les partenaires du système collaborent à l'élaboration d'un cadre national de réglementation des infirmières et infirmiers praticiens (IP) afin d'appuyer une approche réglementaire uniforme dans l'ensemble des

MEMBRES DU GROUPE

Nous vous encourageons à faire part de vos commentaires à tout membre du Groupe de référence sur l'éducation :

Renée Berquist Collège St. Lawrence

Annie Berthiaume Collège Boréal

Mariève Chartrand Collège La Cité

Wendy EllisCollège George Brown

Lisa-Anne Hagerman Collège Conestoga

Kathryn Halverson Université Brock

Erin Kennedy Université Western

Kumaran Mahathevan Collège Centennial

June Raymond Collège Cambrian

Alison Thompson Université Lakehead

Katherine Trip Université de Toronto

Neshma Dhanani Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario

Nathalie Peladeau Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario

Donna RawlinOrdre des infirmières et infirmiers de l'Ontario

Irene Wu-Lau Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario administrations canadiennes. L'initiative modifiera le cadre de l'Ontario pour l'inscription des IP en supprimant les certificats de spécialité (IP-Soins de santé primaires, IP-Pédiatrie, IP-Adulte) et en les remplaçant par une catégorie d'IP. Dans ce modèle, les organismes de réglementation ne réglementeront plus différentes catégories d'exercice pour les IP, mais continueront d'exiger que les IP exercent dans le cadre de leur compétence individuelle et de leur champ d'application réglementé.

À mesure que les besoins du système de santé évoluent, ce changement vers une catégorie d'IP unique offrira la souplesse nécessaire pour offrir des services novateurs et accessibles à l'ensemble des populations de patients. Ce changement permettra d'atteindre le niveau approprié de réglementation dans l'intérêt du public et favorisera une main-d'œuvre d'IP plus mobile et plus réceptive — une main-d'œuvre qui permet aux IP de se déplacer et de progresser parmi les milieux de travail, les domaines d'exercice et les employeurs.

L'OIIO continuera de collaborer avec les IP et d'autres partenaires pertinents du système pour appuyer des discussions et une collaboration solides sur les principaux produits livrables, les résultats, les risques et les échéanciers de mise en œuvre.

Les activités actuelles comprennent :

- Achèvement de lu sondage national de validation de l'analyse de l'exercice des IP. Les résultats du sondage sur l'analyse de l'exercice seront communiqués aux IP et aux partenaires du système au cours des prochains mois
- Sur la base des résultats de l'analyse de l'exercice, l'élaboration d'un examen national de niveau débutant pour les IP par le fournisseur de l'examen (Meazure Learning) et les experts en la matière. La date provisoire pour l'achèvement d'un plan d'examen est la fin de 2024 ou le début de 2025.

Au début de l'été, nous lancerons une nouvelle page Web cno.org décrivant le travail national, les principaux jalons, les possibilités de mobilisation et la foire aux questions. Restez à l'affût pour obtenir plus de détails!

Prescription de médicaments par les IA

Les infirmières et infirmiers autorisés (IA) de l'Ontario ont la possibilité d'élargir leur champ d'application en vertu de la *Loi de 1991 sur les infirmières et infirmiers*, de prescrire des médicaments spécifiques et de communiquer des diagnostics dans le but de prescrire ces médicaments. Pour être autorisés à prescrire des médicaments en tant qu'IA dans la catégorie générale en Ontario, les IA doivent suivre un programme de formation sur la prescription approuvé par l'OIIO. Ces programmes sont offerts après l'inscription et ne font pas partie des compétences de niveau débutant des IA. Pour appuyer l'élargissement de la portée et le changement de système, l'OIIO continue de mettre à jour les ressources liées à l'exercice avec la participation de partenaires clés, y compris les programmes de prescription de médicaments par les IA approuvés.

En mai, l'OIIO a invité un échantillon de membres de la catégorie générale d'IA à participer à un sondage sur la prescription de médicaments par les IA. Dans le cadre de ce sondage, on a posé des questions sur l'intention des IA (par exemple, si elles prévoient de suivre une formation sur la prescription) et sur leurs attitudes à l'égard de la prescription de médicaments par les IA. Restez à l'affût des futures mises à jour de l'OIIO avec plus d'informations et les faits saillants du sondage sur la prescription de médicaments par les IA.

Norme sur l'arrêt ou le refus de prodiguer des soins



Cette <u>nouvelle norme</u> remplace la directive professionnelle *refus d'affectations et l'interruption de services infirmiers*, qui a été retirée en 2023. La différence entre la directive professionnelle et la nouvelle norme est que même si la directive professionnelle fournissait des considérations liées à l'exercice, la norme décrit les responsabilités professionnelles applicables à tous les infirmières et infirmiers dans tous les milieux de travail.

Le nouveau document a été élaboré en consultation avec des infirmières et infirmiers et des partenaires des soins de santé, qui ont demandé des précisions sur le sujet avec un langage facile à comprendre. La nouvelle norme comprend des liens vers d'autres ressources liées aux normes et à l'exercice, ainsi qu'un glossaire avec des termes clés.

Modifications à la réglementation en matière d'éducation

Lors d'une réunion spéciale tenue le mercredi 15 mai, le Conseil a approuvé, aux fins de présentation au gouvernement, les modifications proposées en vertu de la *Loi de 1991 sur les infirmières et infirmiers* afin de modifier les exigences d'inscription liées à l'éducation dont les candidates et candidats ont besoin pour exercer en Ontario. Les changements proposés sont particulièrement importants pour les candidates et candidats qui ont fait des études à l'étranger.

Les changements proposés, s'ils sont approuvés, exigeront que les candidates et candidats à titre d'infirmières et infirmiers autorisés (IA) détiennent un baccalauréat en sciences infirmières reconnu ou approuvé dans n'importe quelle administration. Pour les candidates et candidats à titre d'infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (IAA), la qualification minimale sera un diplôme en soins infirmiers, qui doit également être reconnu ou approuvé dans n'importe quelle administration. Pour les candidates et candidats qui ne satisfont pas à ces exigences minimales, une évaluation plus approfondie sera effectuée par l'OIIO, et les candidates et candidats auront des options pour satisfaire à l'exigence de formation concernant la catégorie pour laquelle ils ont présenté une demande.

Le règlement introduit également une nouvelle exigence d'inscription pour que les candidates et candidats suivent un cours qui favorise une transition réussie dans le système de soins de santé de l'Ontario. L'OIIO soumettra désormais ces règlements au ministère de la Santé pour examen. Ces règlements n'entreront en vigueur qu'après l'examen du ministère et l'approbation du gouvernement. En savoir plus.

Assurance de la qualité

L'OIIO a mis à jour le site Web du <u>Programme d'assurance de la qualité (AQ)</u> en fonction des commentaires des infirmières et infirmiers. Cela comprend une plus grande transparence sur ce que l'évaluation de l'AQ implique s'elles ou ils sont sélectionnés. Il y avait 2 500 infirmières et infirmiers choisis au hasard pour la sélection d'avril 2024. Le Programme d'AQ continue de prendre de l'ampleur et il y aura un autre cycle d'évaluation de l'AQ en septembre 2024.

S'elles ou ils sont sélectionnés pour l'évaluation de l'AQ, les infirmières et infirmiers seront contactés par courriel, à l'adresse figurant au dossier dans <u>Maintenez votre adhésion</u>. Si vous avez des questions, veuillez envoyer un courriel à <u>QAassessment@CNOmail.org</u> pour obtenir de l'aide supplémentaire.

Mise à jour du recensement de la main-d'œuvre



Cette année, l'OIIO a lancé son premier recensement de la main-d'œuvre afin de mieux comprendre la composition et les expériences des infirmières et infirmiers de l'Ontario. Le sondage s'est terminé en mars avec plus de 31 000 réponses. L'analyse des données est en cours et se poursuivra tout au long de l'été.

Pour nous assurer que nous pouvons appliquer le niveau de rigueur nécessaire à l'analyse et partager l'information en temps opportun, l'OIIO publiera les résultats par étapes. Le premier rapport, qui sera publié en octobre 2024, résumera les caractéristiques relatives à l'identité, à l'exercice et à l'emploi des infirmières et infirmiers en Ontario. Un deuxième rapport mettra l'accent sur l'expérience des infirmières et des infirmiers en milieu de travail et avec l'OIIO. Il sera publié au cours du premier trimestre de 2025. En savoir plus.

Recrutement de membres pour le GRE

L'OIIO continue de recruter de nouveaux membres pour un mandat de trois ans. Nous ciblons les représentants de programmes universitaires de diverses régions de la province qui n'ont pas encore de représentation au sein du comité du GRE. Il s'agit de maintenir une représentation équitable entre les collèges et les universités. <u>Apprenez-en davantage</u> sur le recrutement de nouveaux membres par l'OIIO.

L'OIIO remercie chaleureusement tous les membres actuels du GRA pour leur participation et leur soutien continus. Votre participation contribue à éclairer notre rôle de réglementation et à faire en sorte que les diplômées des programmes de formation en sciences infirmières de l'Ontario soient prêtes à exercer en toute sécurité et avec compétence.

Mises à jour du Conseil

Lisez les documents de la réunion du Conseil de juin.

Veuillez partager cette mise à jour avec d'autres éducateurs en soins infirmiers de votre école.